



PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ ASCOT CORNER
AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :

Lors de la séance extraordinaire du conseil municipal d'Ascot Corner qui sera tenue le 13 juin 2022 à 19h30, le directeur général déposera le Rapport financier de l'année 2021 et le conseil approuvera le **dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur** pour l'année terminée le 31 décembre 2021.

DONNÉ àAscot Corner.....ce...30^e ...jour de ...mai.....
de l'an deux mille vingt et deux.



Directeur général et Greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné Jonathan Piché, directeur général et Greffier-trésorier de la Municipalité d'Ascot Corner, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie au babillard extérieur de l'hôtel de ville et sur le site Web de la Municipalité, endroits désignés par le Conseil, le 30 mai 2022.
En foi de quoi, je donne ce certificat ce 30^e jour de mai 2022.



Directeur général et Greffier-trésorier